



Bâtiment : le président de la FFB79, Joël Coué, espère un retour rapide à davantage de stabilité

vendredi 11 juillet 2014, par [lpe](#)

La Fédération du bâtiment des Deux-Sèvres était en assemblée générale jeudi 3 juillet dernier. Après des années 2000 fastes, le secteur souffre depuis 2009 d'un ralentissement flagrant de l'activité. Réduction massive des constructions de logements neufs, diminution des incitations aux travaux de rénovation énergétiques, réglementation en perpétuelle évolution... Autant de paramètres qui freinent les particuliers dans leurs décisions d'investissement.

Des entreprises disparaissent, l'emploi poursuit sa chute (-5,5% entre le 1er trimestre 2014 et la même période en 2013 ; -4,54% entre 2013 et 2012).



Un constat qui place les professionnels du secteur dans l'attente de dispositions favorables dont le plan de rénovation énergétique. En Deux-Sèvres, 52000 ménages seraient éligibles au programme "habiter mieux" qui permet des aides à l'isolation, au chauffage... Si l'idée est bonne, et fortement mise en avant par le Préfet, Pierre Lambert, notamment lors de cette assemblée générale, force est de constater que le dispositif peine à démarrer. *"Il faut attendre au moins un an avant de pouvoir procéder à des travaux" précisait une bénéficiaire "Nous sommes en juillet 2014 et déjà, les dossiers sont clos pour l'année. Nous avons fait une demande au printemps dernier et nous devons attendre mai 2015 pour la réalisation des travaux !"* Un constat qui forcément ne va pas dans le sens demandé par le président de la Fédération, à savoir des mesures efficaces rapidement pour que la reprise de l'activité soit sensible.

Encourageant, malgré la baisse des aides de l'Etat, les entrepreneurs à recruter des apprentis pour permettre aux jeunes d'intégrer le secteur et la transmission des savoirs, le Président Coué a également rappelé son attachement à proscrire des résultats des marchés publics les offres anormalement basses. *"Retenir une offre uniquement sur le critère du prix, sans se préoccuper de la qualité des prestations ou du niveau des prix du marché est dangereux à la fois pour la qualité des prestations qui seront réalisées mais aussi pour la pérennité de nos entreprises. Ceux qui proposent ces offres travaillent bien souvent à perte et finissent par déposer le bilan et leurs concurrents, faute de travail se retrouvent eux aussi en difficultés."*

Restera pour la branche un autre sujet d'inquiétudes : le compte personnel pénibilité. Si pour les activités de construction, le report vient d'être annoncé pour 2016, les entreprises devront néanmoins se préparer à gérer cette contrainte administrative et financière supplémentaire qui pourrait permettre à certains salariés de partir deux ans plus tôt en retraite.

D'une façon générale, le président de la branche en Deux-Sèvres espère, comme tous les chefs d'entreprise d'ailleurs, un retour rapide à davantage de stabilité fiscale et réglementaire pour que chacun reprenne confiance.

CR

